

REUNION DU COMITE DIRECTEUR – PV N° 3 VENDREDI 31 MARS 2023 AU SIEGE FFA

Présents Comité directeur

Président André Giraud

Membres

Daniel Arcuset, Jean-Marie Bellicini (visio), Yves Boisserie, Maryse Breton, Dominique Carla'ch, Claude Chéry, Odile Diagana (visio), Fabrice Dubuisson (visio), Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Cécile Gilroy (visio), Jean-Jacques Godard, Christine Godbillot (visio), Jean Gracia, Michel Huertas, Muriel Hurtis, Hervé Jacquot, Emmanuelle Jaeger (visio), Françoise Jeante (visio), Elisabeth Lagier, Kévin Legrand, Stéphanie Mallet, Alain Martres, Valérie Pasquier, Béatrice Pfaënder, Martine Prévost, Frédérique Quentin, Bénédicte Roze, Lahcen Salhi, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Jacques Tuffière, Didier Vareecke, Christine Virlouvét

Excusés

Jean-Marie Bellicini (pouvoir à Alain Martres **en cas d'absence**), Cécile Gilroy (pouvoir à Marcel Ferrari - après-midi), Emmanuelle Jaeger (pouvoir à Frédérique Quentin en cas d'absence), Christine Mannevy (pouvoir à Anne Tournier-Lasserve)

Autres présents

Présidents des Ligues

Alain Bulot (BFC), Alain Butte (CEN), Thierry Collignon (NOR), Jean-Pierre Deloy (G-E), Nicole Filippi (COR), René Meyer (N-A), Serge Mottier (P-L), André Olive (OCC), Jean-François Rouillé (PCA)

Présidents de Commissions et de Comités

Solange Carfantan (CFB), Christian Charpentier (CES), Florence Colle (CM), Sylvain Collette (CNDC), Mickaël Conjungo (CNA), Frédéric Daille (COT), Dominique Duvigneau (CNE), Joël Jollit (OD), Gilbert Marcy (CNSE et CAS), Michel Marle (CPD), Philippe Pellois (CNR), Colette Ruineau (CNAM), Michel Samper (CED)

Directeurs FFA

Souâd Rochdi (Directrice générale) Clément Gourdin (Directeur Administration générale), Christophe Halleumieux (Directeur de Cabinet), Alix Pearson (Directrice Communication)

DTN

Philippe Leynier (DTN adjoint) Cécile Veyrier (DTN adjointe)

Invité permanent

Jean-Marc Béraud (Président CNL)

Autres excusés

Ernest Daninthe (Pdt GUA), Laurent Eghazarian (ODA), Philippe Lamblin (Pdt H-F), Paul Poaniewa (Pdt N-C), Jean-Claude Pranon (Pdt REU), Patrick Ranvier (DTN)

Secrétaire de séance

Claudine Rémond (en visio)

- Début de la réunion à 10h00 -

1. Ouverture par le Président - André Giraud

Le Président André Giraud souhaite la bienvenue aux membres du Comité et précise que ce Comité directeur se tient un vendredi car demain de nombreuses Assemblées générales ont lieu dans les ligues puis, celui-ci donne la parole au Secrétaire général qui liste les présents, les excusés et les pouvoirs.

2. Approbation du PV CD n° 1 des 27 & 28 janvier et du PV CD n° 2 du 17 février 2023

Après avoir tenu compte des modifications liées à la Labellisation transmises par Daniel Arcuset et au fait que le 17 février Odile Diagana était excusée et non présente, les deux procès-verbaux sont adoptés.

3. Intervention du Président - André Giraud

1. Rencontres institutionnelles

Le Président rappelle que depuis le dernier Comité directeur à Clermont-Ferrand, de nombreuses activités nationales à la fois administratives et sportives ont eu lieu.

Au niveau administratif et institutionnel, le projet de Professionnalisation de nos structures déconcentrées est bien suivi par Anne Tournier-Lasserre et Marcel Ferrari qui relancent régulièrement l'ANS afin que les DRAJES soient bien informées des engagements pris en juillet dernier. Le projet de doter nos comités départementaux d'un service civique en septembre avance avec le soutien du ministère des Sports ; nous avons rencontré la semaine dernière Jean-Marc Serfaty, conseiller de la Ministre. Cela devrait nous permettre d'accélérer le dossier Athlé Citoyenneté.

En outre, Christine Virlovet travaille avec la DTN sur un projet novateur de budget prévisionnel qui ouvrirait les portes aux contrats d'apprentissage. Après les initiatives prises au cours de l'été 2022, nous allons relancer avec le Conseil National des solutions des Olympiades de la Jeunesse avec les clubs Volontaires. Il est important que dans chaque ligue, ces opérations soient identifiées afin d'aller chercher des projets de financement.

Nos relations avec les collectivités territoriales continuent à se renforcer :

- Région Bretagne,
- Comité départemental du Finistère,
- Région Ile-de-France,

- Comité départemental du Tarn,
- Bordeaux Métropole.

2. Domaine sportif

On a battu un record car en 5 semaines, nous aurons vécu les Championnats de France suivants :

- France Elite en salle à Clermont,
- France des Lancers longs à Salon,
- France Marche à Aix-les-Bains,
- France trail en Occitanie,
- France Masters en salle à Miramas,
- France 10 km à Houilles,
- France Cross à Carhaix.

Le Président renouvelle ses remerciements à tous les organisateurs, ainsi qu'aux collectivités qui ont soutenu tous ces rendez-vous, sans oublier les officiels, juges et volontaires.

Sept championnats en 5 semaines auxquels il convient d'ajouter les deux étapes du Perche Elite Tour (PET) à Clermont et à Rouen plus les deux championnats d'Europe à Istanbul (TUR-salle) et à Leiria (POR - lancers longs).

André Giraud félicite les organisateurs et les services de la Fédération, sans oublier le Pôle Communication qui a couvert tous ces événements.

A noter que seulement 3 pays européens ont participé aux Championnats du monde de Cross-country en Australie ; ceux-ci ne rencontrent pas le succès escompté.

Puis, le Président évoque la réunion récente avec Grand Paris Sport (ce projet nous avait déjà été présenté lors du dernier mandat) ; nous restons engagés sur ce projet car il pourrait déboucher sur un centre national d'entraînement. Si nous restons engagés comme « tête de gondole » de notre sport, cela ne demande aucun financement de notre part.

Au sujet d'Athlé Pro, une réunion est prévue le 5 avril prochain avec Alain Talarmin relative aux Championnats de trail et son accompagnement financier. Il s'agit d'envisager les aides possibles.

Intervention d'Anne Tournier-Lasserve : la Vice-présidente précise que désormais, les traileurs sont inscrits sur les listes ministérielles de haut-niveau, avec les obligations mais sans les avantages ...Aussi, est-il prévu d'étudier la façon dont la FFA pourrait les aider.

→ Le Président ajoute que l'on étudiera les cas un par un, car nous ne disposons pas d'un budget extensible. Pourtant, nous ferons l'effort nécessaire dès 2024, car ces athlètes nous représentent de la plus belle des manières.

André Giraud nous informe qu'hier se tenait le Salon du Marathon de Paris où la convention avec Amaury -Sport a été signée ; de belles réalisations avec ASO qui fait appel à nos coachs qui sont reconnus.

JO 2024 : nous avançons lentement. Une réunion où tous les sujets ont été abordés s'est tenue avec la Direction générale.

Des clarifications sont encore nécessaires sur :

- le recrutement des volontaires,
- la billetterie,

- les tests à réaliser sur piste pour nos athlètes.

A savoir que nos demandes de dossards auprès du COJO n'ont abouti à aucun résultat : on n'en a reçu aucun !

Intervention de Marcel Ferrari : nous avons déjà 600 volontaires techniques pour différentes actions, comme la mise en place des starts. **A noter qu'on nous a demandé de ne pas communiquer.**

Le Président nous informe d'un projet relatif à la Journée Olympique du 23 juin, porté par notre Pôle Développement. Il s'agit de faire participer nos bénévoles à des épreuves ludiques. Une circulaire nous détaillera le projet.

En outre, les travaux en vue de poursuivre la réforme de notre calendrier sont en cours. Merci encore à tous ceux qui travaillent sur la réforme du calendrier ; tout devrait être prêt pour notre Comité directeur à Albi en juillet prochain.

Quant à Budapest (Championnats du monde en août), Arnaud Flanquart et Christophe Halleumieux s'y sont rendus pour un premier repérage. Une rencontre a déjà eu lieu avec l'ambassadrice ; cette dernière est très intéressée par le sport et souhaite profiter de ces championnats avant les JO -en lien avec l'Institut Français- pour organiser un bel événement.

Par ailleurs, un échange entre la FFA et l'AFLD va avoir lieu. Nos actions contre le dopage vont être présentées.

Quant aux réunions des présidents de commissions et de ligues, leurs travaux s'avèrent essentiels pour notre fonctionnement et le Président leur réitère ses remerciements pour leur investissement et leur engagement au quotidien.

Avant de donner la parole au Trésorier général, André Giraud tient à féliciter Marie-Georges Buffet et Stéphane Diagana, pour leur nomination, en date du 29 mars 2023, à la co-présidence du Comité National pour l'Éthique dans le Sport.

4. Intervention du Trésorier général - Jean Thomas	- voir annexe
--	---------------

Jean Thomas s'appuie sur le Power point de présentation pour donner tous les éléments relatifs aux finances.

- A) Les comptes 2022
 - Le bilan au 31/12/2022
 - Actif
 - Passif
 - Le compte de résultat
 - Les produits
 - Les charges
 - Suivi budgétaire

- Evolution des principaux indicateurs financiers sur 6 ans
- Le Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires (PIAT) dans les comptes 2022
- Vote sur les comptes 2022

B) Le budget prévisionnel 2023

- Présentation par chapitre
- Le PIAT dans le budget prévisionnel 2023
- Vote sur le Budget prévisionnel 2023

C) Votes sur les différents tarifs 2023/24

- Licence
- Licence Outre-mer
- Cotisation club
- Droit d'appel
- Droit de mutation

A) Les comptes annuels 2022

1) Le bilan actif

Le total du bilan au 31/12/2022 s'élève à 15,8 M€ contre 15,1 € au 31/12/2021 soit une augmentation de 700.000 € soit + 5 %.

L'**actif** se compose principalement :

- des immobilisations dont le total net après amortissements est de 3,5 M€. Le siège de la Fédération est inscrit pour une valeur brute de 3,7 M€ et 2,1 M€ après amortissements
- les disponibilités bancaires pour un total de 7,9 M€ contre à 6,9 M à la même période en 2021. Dans le même temps, on constate une diminution de nos créances de 400.000 €. Au total notre actif circulant augmente de plus de 800.000 €.
- Les charges constatées d'avance au 31/12/2022 comprennent une somme de 300.000 € dans le cadre de la participation à la Caisse de solidarité 2024 du CNOSF.

2) Le bilan passif

- Compte tenu du résultat de l'exercice 86.601 €, les fonds propres s'élèvent à 2,035 M€ au 31/12/2022 contre 1,948 M € l'an dernier. Ils représentent 12,8 % du total du bilan.
- Les provisions pour risques et charges évoluent très peu et restent à un montant légèrement supérieur à 300.000 € Elles tiennent compte de tous les risques connus à la date d'établissement des comptes.
- La ligne emprunt correspond au prêt accordé à la Fédération par notre partenaire Crédit Mutuel, pour un total de 1,3 million d'euros, remboursable sur 10 ans. Au 31 décembre 2022, le montant restant à rembourser est de 1,135 M€
- Le poste « Produits constatés d'avance » est le plus important, il comprend un montant de 6,9 M€ représentant la quote-part des licences et cotisations qui concernent l'exercice suivant.

- Les autres postes du passif représentent les dettes fournisseurs, les dettes sociales et fiscales ainsi que les charges à payer pour un total de 5,5 M€ contre 5,4 M l'an dernier.

3) Le compte de résultat

- Les produits

L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à 26,368 M€ contre 19,703 M€ en 2021 soit une hausse de 6,7 M€.

Les subventions de l'ANS sont en forte hausse (4,406 M contre 3,424 M en 2021). Les subventions des collectivités locales et territoriales ont augmenté (1,008 M contre 727.092 €), quant au produit des licences et cotisations clubs, il s'est élevé à 10,434 M€ contre 8,7 M€.

- Les charges

Les charges d'exploitation, s'élèvent à 26,310 M€ contre 19,539 M€ en 2021 soit une augmentation de 6,951 M€. La hausse la plus importante concerne le poste « autres achats et charges externes » + 4,787 M€ dont 1,599 M€ de hausse pour les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration. L'ensemble « salaires et cotisations sociales » est en hausse de 623.000 €. Cela est dû à la diminution des exonérations de cotisations de l'état.

Les « Autres charges » ; dans le cadre de l'organisation des Championnats Européen d'Athlétisme, la FFA avait passé une convention de partenariat avec l'association Paris Athlé 2020. En raison de la crise sanitaire, la Fédération avait estimé, en 2020, qu'un risque courait sur les comptes et avait provisionné une perte de 550.000 €. Sur l'exercice 2022, une perte a effectivement été constaté de 487.700,21 €. Après reprise de la provision passée en 2020, l'impact sur le résultat d'exploitation de la FFA en 2022 est de + 62.299,79 €

Au final, **l'exploitation courante de l'année 2022 fait apparaître un résultat positif de 57.574,35 €.** Après prise en compte du résultat financier, des produits et charges exceptionnels, et notamment des provisions, charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs, le résultat net 2022 est un **excédent de 86.601,24€.** Pour mémoire, le résultat final 2021 était un déficit de 69.961,10 €.

Ces deux résultats successifs proches de l'équilibre montrent la bonne maîtrise financière de la Fédération.

4) Le suivi budgétaire 2022

Il s'agit de comparer de manière analytique le réalisé 2022 avec le budget prévisionnel voté par l'AG.

Le budget prévisionnel voté par l'Assemblée générale 2022 s'élevait à 24.272.433 € en équilibre avec les recettes prévisionnelles.

Celui-ci était prudent et anticipait toutes les possibilités d'impact.

Après un travail important des équipes afin de trouver des financements autres, le budget réalisé s'élève à 26.853.237,85 €. Comme évoqué avant, et compte-tenu des recettes d'un montant de 26.939.839,09 €, celui-ci fait apparaître un excédent budgétaire de 86.601,24 €.

Précision sur la présentation analytique des comptes :

Compte-tenu de la difficulté de répartir analytiquement les recettes par ligne budgétaire (c'est le cas principalement des produits des licences, subventions, recettes partenariales), l'ensemble des produits sont regroupés sur une seule ligne en fin de document.

L'évolution des principaux indicateurs financiers

Tableau sur 6 ans

5) Le Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires (PIAT) dans les comptes 2022

Lors de l'Assemblée générale du 23 avril 2022, les élus de la FFA ont acté une augmentation du prix de la licence d'un montant de 6 € devant permettre de financer le Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires qui se compose de trois thématiques :

1. Transformation et modernisation de l'athlétisme ;
2. Services aux adhérents et aux structures ;
3. Emploi - Formation - Professionnalisation.

Dès 2022, le budget prévisionnel prévoyait ce dispositif. Il a été renouvelé et renforcé dans le budget prévisionnel 2023.

- Les recettes du PIAT

L'augmentation du prix de la licence est entrée en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2022 et doit permettre, jusqu'au 31 août 2024, de financer le Plan d'Investissement.

Vous trouverez ci-dessous le détail des recettes générées par les 6 €.

A ces recettes, la Fédération prévoit dans son budget un abondement sur ses fonds propres de 1.000.000 € afin de financer le plan d'investissement.

Tableau : le complément de recettes généré par les 6 Euros et impactant l'exercice 2022 s'élève à 573.280 € chiffre calculé en fonction du nombre de licences entre le 01/09 et le 31/12/2022 et du prorata de 8/12^e affecté sur l'exercice suivant. Pour cette même période 01/09 – 31/12, les dépenses et actions fléchées pour la réalisation du P.I.A.T. s'élèvent à 583.830 € soit un peu plus que les 573.280 € de recettes générées par les 6 €.

Daniel Arcuset s'étonne que le tableau des recettes du PIAT ne soit pas présenté année par année. Il demande quelle est la base de calcul des recettes pour chaque exercice, sur une durée de 3 ans.

6) Vote sur les comptes 2022 pour transmission à l'AG

Adopté par le Comité directeur pour transmission à l'AG (unanimité moins une abstention).

7) Le budget prévisionnel 2023

Le budget 2023 d'un montant de 26.369.800 € est équilibré. Il est prudent et tient compte de tous les éléments connus à la date de réalisation.

Ce budget intègre le Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires dont le financement provient, en partie, de l'augmentation du prix de la licence validé par l'Assemblée générale 2022.

Les produits attendus en 2023 sont de 26,370 m€, soit 2,1 m€ de plus qu'en 2022 ; ils ont permis d'aborder plus sereinement le montage budgétaire, sans toutefois permettre une importante marge de manœuvre.

Le budget global de la Fédération est en hausse de 9% par rapport à 2022.

Afin d'améliorer la lisibilité des dépenses sur chacune des catégories, des reclassements de dépenses entre les chapitres ont été opérés en début d'année.

La plupart des chapitres sont en hausse :

1. Athlétisme Piste : ce chapitre, qui intègre l'organisation de tous les championnats nationaux et élite mais aussi les événements promotionnels (Meetings, perche Elite Tour, ...), est en hausse de 7 % pour atteindre la somme de 5,22 m€.
2. Haut-Niveau : ce chapitre est en hausse de 9 %, principalement portée par une augmentation significative de l'aide aux athlètes. Cette hausse définit le budget à 9,02 m€ pour l'année 2023.
3. Athlétisme des jeunes : ce chapitre est en hausse de 62 % en raison des reclassements évoqués au-dessus ; les compétitions jeunes ont été intégrées à ce chapitre, mais aussi par une hausse des budgets pour les actions à destination des jeunes. Le budget s'élève à 0,8 m€.
4. Athlétisme running : cette partie est en hausse de 12 % à la suite d'une augmentation des frais liés aux championnats et la mise en place de la production audiovisuelle de cette discipline. Le budget s'élève à 2,04 m€.
5. Athlé Forme Santé : ce chapitre est en hausse de 14 % portée par les actions de promotion. Ce budget s'élève à 0,5 m€.
6. Formations : Ce chapitre est en hausse de 23 % essentiellement due aux déploiements des emplois et services civiques sur les territoires. Le budget de ce chapitre s'arrête à la somme de 1,42 m€.
7. Structuration des clubs et animation territoriale : ce chapitre reste quasiment stable par rapport à 2022, pour un budget 2023 de 2,38 m€.
8. Structure fédérale : ce chapitre, concernant les frais des instances fédérales, reste à l'équilibre, tout en tenant compte des augmentations du coût de la vie. Il s'élève à 0,75 m€.
9. Administration générale : ce chapitre, tout comme le précédent, reste quasiment à l'équilibre tout en intégrant une inflation prévisionnelle 2023. Le budget du chapitre lié au fonctionnement de la Fédération s'arrête à la somme de 4,2 m€.

Enfin, le budget 2023 intègre le Plan d'Investissement qui a été présenté. Le complément de recettes généré par les 6 €uros et impactant l'exercice 2023 s'élève à 1.762.570 € chiffre calculé en fonction de l'évolution prévisible du nombre de licences en 2023. Pour cette même période 01/09 – 31/12, les dépenses et actions fléchées pour la réalisation du P.I.A.T. s'élèvent à 1.892.475 €, soit un peu plus que les recettes générées par les 6 €. Les détails des dépenses par grandes masses figurent sur le tableau présenté précédemment.

Intervention d'André Giraud : quand on regarde les éléments comptables, présenter ce budget n'était pas si évident. Là, tout est bien expliqué. Félicitations pour cette clarté sur le bilan et sur les comptes de résultats, ceci dû à un gros travail collaboratif entre le Trésorier général, la Directrice générale et le Directeur comptable et gestion.

Intervention De Daniel Arcuset : peut-on rappeler le montant total des subventions partenariats... ?

→ Jean Thomas : cela apparaît dans la suite de la présentation

PLAN D'INVESTISSEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT TERRITOIRES

→ VOTE : les *comptes 2022 seront présentés à l'Assemblée générale* avec les ajustements demandés (unanimité moins une abstention)

BUDGET PREVISIONNEL 2023

→ VOTE : le *budget 2023 sera présenté à l'Assemblée générale* (unanimité moins une abstention)

MONTANT DE LA LICENCE 2023-2024

→ VOTE : unanimité ; maintien *de la licence à 36 euros présenté à l'Assemblée générale.*

MONTANT DE LA LICENCE 2023-2024 – OUTRE-MER

→ VOTE : unanimité ; le dispositif solidaire est reconduit.

MONTANT DE LA COTISATION DES CLUBS

→ VOTE : unanimité *pour transmission à l'Assemblée générale.*

MONTANT DES DROITS D'APPEL ET DE MUTATION

→ VOTE : unanimité

5. Intervention du Vice-président Marcel FERRARI

- voir annexe

PLAN D'INVESTISSEMENT

La Directrice générale précise que sur les sujets suivants : adhérents, CRM et refonte du site internet interviendront également Philippe Boidé, Arnaud Flanquart et Alix Pearson.

- ✓ Philippe Boidé présente 3 axes en suivant systématiquement les travaux/opérations effectués, les travaux à mener d'ici le prochain comité directeur et les points de vigilance.

Axe 1- Transformation et Modernisation

Centrale d'achats

Refonte du site internet

Renforcement du service aux structures

Uniformisation de nos systèmes (Siffa, OFA...)

Axe 2 - Services aux adhérents et aux structures

Athlé TV

Espace club

Format numérique athlé magazine

Renforcement, accompagnement des territoires

Supports non dématérialisés

Axe 3 - Emplois, formations, professionnalisation

Politique incitative de formation

24 emplois chargés de développement

400 services civiques

✓ A. Flanquart nous fait le point sur le CRM.

Dans un premier temps, il nous rappelle les besoins de la FFA en fonction des différentes cibles :

- Dirigeants
- Licenciés
- Praticants non licenciés
- Les fans de l'Athlé.

Dans un second temps, le Vice-président détaille les principales fonctionnalités et nous développe le calendrier de consultation et de développement.

✓ Alix Pearson nous fait un retour sur le calendrier et la proposition d'échéancier avant de terminer sur un focus Athlé TV, suite à la version 2 lancée en janvier 2023 :

- gratuité pour les licenciés,
- nouvelle application IOS et Android,
- 18 événements diffusés.

Intervention de Jean-Marc Beraud : une coopération entre la FFA et ses territoires est nécessaire, *S'il* faut plus de contenus, il faut également partager les frais ; en mettant les territoires dans la boucle, cela représentera une vraie chaîne.

→ Souad Rochdi : en effet, il faut du temps, *c'est une idée à intégrer car nous avons* là une vraie audience. A remarquer, suite au dernier championnat de cross, *la qualité des animateurs...* Si nous avons déjà réussi avec une « chaîne 100% athlétisme », dorénavant, on va travailler *en vue d'une audience plus large*.

Intervention de Kevin Legrand : des athlètes et des coachs viennent apporter leur expertise : *c'est positif* mais, parfois, on rencontre des problèmes techniques encore lors de certains championnats en direct. *Kévin* Legrand réitère son souhait *d'obtenir* des statistiques plus détaillées, notamment sur le week-end de janvier-février ; *s'il* y a du monde partout : cela nous dessert-il ou non ?...

→ Souad Rochdi précise que l'on va prendre le temps de l'analyse.

→ Kevin Legrand : au sujet du CRM : quelle est la durée prévisionnelle de développement ?

→ Souad Rochdi : l'objectif est 2024.

Intervention De M. Ferrari : à noter que l'on a jusqu'en septembre 2024 pour être au top...

→ le Président rappelle que l'on travaille déjà sur le prochain mandat avec nos prestataires actuels pour que la prochain olympiade se déroule dans les meilleures conditions. En effet, en 2023 il faut déjà préparer 2025...

- Pause déjeuner à 12h30/Reprise à 14h -

6. Intervention du Président de la CSR, Jean GRACIA

- voir annexe

André Giraud tient à remercier le président de la CSR et l'équipe qui a travaillé sur les textes, car un travail considérable a été réalisé.

Jean Gracia remercie également tous les membres du Service juridique qui ont été fortement sollicités sur le sujet et qui le seront encore... le travail n'est pas encore fini.

1. STATUTS
2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR
3. RÈGLEMENT ÉLECTORAL
4. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

✓ Loi du 2 mars 2022 et effets secondaires

Le Vice-président présente les différents textes et rappelle que ces textes ont été envoyés en amont.

A propos du texte imposant certaines conditions aux candidats désireux d'être têtes de liste, ou membres d'une liste, Jean Gracia attire notre attention sur le fait qu'un risque existe : on est à moins de 2 ans des prochaines élections et si quelqu'un veut devenir tête de liste, il pourrait ne pas être au courant... Aussi, la proposition présentée se fera plus tard (élections 2028), mais pour 2024, il est nécessaire d'opter pour une décision « entre deux ».

Intervention d'Emmanuelle Jaeger : la Vice-présidente signale que ce genre de disposition apparaît un peu *trop restrictive par rapport à une Fédération qui se veut accueillante... En effet, d'autres personnes avec d'autres qualités en dehors d'une licence ou d'un diplôme de dirigeant pourraient s'avérer de bons candidats ; pourquoi ne pas ouvrir un horizon beaucoup plus large ? De plus, en quoi le fait d'être licencié depuis au moins 4 ans peut-il être une garantie ? On va imposer un mode opératoire alors qu'on ne le fait pas vis-à-vis des ligues et des comités départementaux. Du fait de ce risque de fermeture, je vote contre.*

Intervention d'Odile Diagona : *celle-ci partage l'avis d'Emmanuelle Jaeger : cela va à l'encontre de la volonté des clubs. Ailleurs, à l'exception de la Fédération Française de Natation, aucune Fédération ne met en place de telles restrictions. A noter qu'ainsi, un Gilles Quénéhervé ne pourrait pas se présenter, par exemple. Même au judo, il n'est plus nécessaire d'être ceinture noire pour se présenter...*

Intervention de Kevin Legrand : *oui, ce diplôme de dirigeant peut s'avérer contraignant ; pour la licence, il faudrait être plus souple.*

Intervention de Martine Prevost : *cette dernière s'inscrit en faux. Elle estime que lorsqu'on veut travailler au sein de notre Fédération, on participe au Comité directeur : ne pas avoir été licencié et se présenter n'a pas de sens. Une licence représente un gage de sérieux et d'engagement, voire un « garant d'implication » !*

Intervention de Jean Thomas : *on ne rédige pas un texte en fonction d'un cas particulier sinon pour les JO 2024 à Paris, n'importe qui pourrait se mettre dans les starting-blocks.*

Intervention d'Odile Diagona : *nous sommes dans le cadre d'une élection. On s'appuie sur un CV, un programme... On n'a pas procédé ainsi pour les DTN qui viennent d'autres sports. Or, l'esprit de la loi est l'ouverture.*

Intervention de Jean-Jacques Godard : *à quoi servent alors les diplômes de dirigeants ?*

Intervention de Daniel Arcuset : *celui-ci rejoint le point de vue de Jean-Jacques Godard : lorsqu'on veut être sur une liste, on ne s'y prend pas la veille ou en cours d'année. On est une Fédération multisports. Nous avons bien l'exemple de Robert Bobin qui fut licencié « après » son élection, mais cela fut un cas particulier dans un autre contexte !*

Intervention De Frederic Dubuisson : *celui-ci nous fait remarquer qu'avec ce système, quelques membres de l'actuel Comité directeur n'auraient pas pu être élus.*

➔ André Giraud propose les 2 modalités suivantes :

- en 1. : on limite la nécessité d'être licencié à N-1, soit la saison 2023-24 (1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024) pour pouvoir être candidat à la présidence (notre élection a lieu en décembre),
- en 2. : toujours pour tête de liste, nécessité de passer le diplôme de dirigeant 2^{ème} niveau (QCM)...

➔ VOTE : 3 voix contre et 1 abstention

✓ CAS STRUCTURES DECONCENTREES DE CORSE ET DE NEW CALEDONIE : il s'agit de reporter pour 2024

➔ VOTE : unanimité

✓ CALENDRIER ELECTORAL (pour le 14 décembre 2024)

➔ L'Assemblée générale devra se tenir du 9 au 14 décembre.

CLUBS : ouverture des votes le 9 à midi et fermeture des votes le 14.

➔ VOTE unanimité

✓ **CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS**

Intervention de Frédérique Quentin : existe-t-il d'autres cas de conflits d'intérêts ? tel qu'un salarié avec un partenaire ?

➔ Jean Gracia : on n'en est pas encore là. De même, dans le cas d'un athlète sponsorisé, on doit encore travailler le sujet.

Intervention d'Emmanuelle Jaeger : celle-ci fait remarquer qu'il s'agit là seulement des personnes actuellement en poste.

➔ VOTE unanimité

Intervention de Lahcen Salhi : concernant les athlètes de haut-niveau, cela va représenter 16 réunions par an et quelques difficultés par rapport au calendrier sportif.

✓ APRES LECTURE DES TEXTES ENVOYES :

➔ **VOTE unanime pour que le BF valide des ajustements mineurs avant transmission à l'AG.**

ATTRIBUTION DES SIEGES A LA LISTE GAGNANTE = 80,01%

➔ VOTE unanimité

CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

➔ VOTE unanimité

Puis, Jean Gracia évoque la décision prise par WA sur les transgenres (voir l'annexe).

Un groupe de travail a été pour faire des propositions lors du prochain Comité directeur à Albi les 29 et 30 juillet. Sont membres de ce groupe :

- Martine PREVOST
- Antoine BRUNEAU
- Michel BERENGUER
- Odile DIAGANA

- Service Juridique
- Souâd ROCHDI ou son représentant
- Patrick RANVIER ou son représentant
- Jean GRACIA

INTERVENTION DE SOUÂD ROCHDI : la Directrice générale nous invite à renvoyer vers notre *Directrice du Pôle Communication, Alix Pearson, toute demande d'interview par les journalistes sur le sujet.*

➔ Validation par le Comité directeur

7. Intervention du Secrétaire Général Jean-Marie BELLICINI - voir annexe

Le Secrétaire général donne tout d'abord la parole à Alain Martres, puis à Marcel Ferrari.

Le Secrétaire général adjoint remercie tout d'abord les présidents de commission et de comités qui se sont réunis le 24 janvier dernier ; le compte-rendu de la réunion est en cours de rédaction. Les présentations, en particulier celle de la COT, ont permis d'approfondir plusieurs sujets et surtout de porter à la connaissance de tous la réalité de chacun sur le terrain.

Le Vice-président fait ensuite un point licences.

A noter que certaines ligues sont encore en retard.

D'autres, telles que la Bretagne, Provence Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes sont en avance et ont même dépassé leurs records.

7.1 | POINT LICENCES

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	31511	32025	32013	99.96%	101.59%
41 BFC	10291	10537	10482	99.48%	101.86%
42 BRE	18034	18347	18431	100.46%	102.20%
43 CEN	11812	12040	11684	97.04%	98.92%
44 COR	1382	1446	1379	95.37%	99.78%
45 G-E	23070	23527	23402	99.47%	101.44%
46 H-F	25015	25580	25471	99.57%	101.82%
47 I-F	50471	51715	51161	98.93%	101.37%
48 NOR	15518	15885	15945	100.38%	102.75%
49 N-A	27409	27974	27414	98.00%	100.02%
50 OCC	24331	24757	23634	95.46%	97.14%
51 P-L	24977	25241	25250	100.04%	101.09%
52 PCA	21012	21526	21331	99.09%	101.52%
53 C-T	55	57	78	136.84%	141.82%
54 GUA	2004	2191	2669	121.82%	133.18%
55 GUY	644	670	811	121.04%	125.93%
56 MAR	1795	1947	2646	135.90%	147.41%
57 MAY	397	439	362	82.46%	91.18%
58 N-C	670	876	837	95.55%	124.93%
59 P-F	820	859	899	104.66%	109.63%
60 REU	4565	4836	5241	108.37%	114.81%
61 W-F	11	17	105	617.65%	954.55%
	295794	302492	301245	99.59%	101.84%

Réunion du Comité directeur 31 mars 2023

93

7.1 | POINT LICENCES

Ligues	2022-23		2021-22		2020-21		2019-20		2018-19		2017-18	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
ARA	31987	1,6%	31481	1,6%	27062	18,2%	31480	1,6%	31160	2,7%	30406	5,2%
BFC	10469	1,8%	10284	1,8%	8777	19,3%	10593	-1,2%	10860	-3,6%	10675	-1,9%
BRE	18426	2,2%	18030	2,2%	15230	21,0%	18031	2,2%	18018	2,3%	17773	3,7%
CEN	11682	-1,1%	11806	-1,1%	10376	12,6%	12514	-6,6%	12800	-8,7%	12879	-9,3%
COR	1374	-0,5%	1381	-0,5%	1179	16,5%	1660	-17,2%	1637	-16,1%	1738	-20,9%
G-E	23385	1,5%	23038	1,5%	19558	19,6%	25010	-6,5%	25987	-10,0%	25700	-9,0%
H-F	25453	1,8%	24996	1,8%	20403	24,8%	25842	-1,5%	26665	-4,5%	26307	-3,2%
I-F	51126	1,4%	50437	1,4%	41402	23,5%	50067	2,1%	51613	-0,9%	50996	0,3%
NOR	15929	2,7%	15511	2,7%	12594	26,5%	15799	0,8%	16125	-1,2%	15917	0,1%
N-A	27395	0,0%	27383	0,0%	23244	17,9%	28495	-3,9%	28977	-5,5%	29078	-5,8%
OCC	23616	-2,9%	24311	-2,9%	20890	13,0%	24878	-5,1%	24919	-5,2%	24613	-4,1%
P-L	25240	1,1%	24967	1,1%	22225	13,6%	26857	-6,0%	27591	-8,5%	27968	-9,8%
PCA	21300	1,5%	20991	1,5%	17119	24,4%	20245	5,2%	20778	2,5%	21010	1,4%
C-T	78	41,8%	55	41,8%	57	36,8%	82	-4,9%	72	8,3%	63	23,8%
GUA	2662	33,2%	1998	33,2%	2570	3,6%	2903	-8,3%	3022	-11,9%	2880	-7,6%
GUY	810	26,4%	641	26,4%	598	35,5%	884	-8,4%	902	-10,2%	937	-13,6%
MAR	2642	17,9%	1793	47,4%	2122	24,5%	2651	-0,3%	2535	4,2%	2703	-2,3%
MAY	362	-8,8%	397	-8,8%	348	4,0%	378	-4,2%	345	4,9%	104	248,1%
N-C	833	25,1%	666	25,1%	665	25,3%	538	54,8%	550	51,5%	605	37,7%
P-F	898	10,0%	816	10,0%	801	12,1%	1029	-12,7%	1164	-22,9%	1029	-12,7%
REU	5209	14,3%	4556	14,3%	3844	35,5%	5221	-0,2%	4945	5,3%	5161	0,9%
W-F	105	854,5%	11	854,5%	54	94,4%	53	98,1%	97	8,2%	116	-9,5%
FFA	300981	1,8%	295549	1,8%	251118	19,9%	305210	-1,4%	310732	-3,1%	308658	-2,5%

Réunion du Comité directeur 01 mars 2023

94

Alain Martres fait ensuite un rapide retour sur les récompenses qui seront attribuées lors de notre prochaine Assemblée générale.

Le Secrétaire général présente pour validation l'ordre du jour de la future Assemblée générale à Marignane :

4.2 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023– ORDRE DU JOUR (1/2)

- Vérification des pouvoirs
- Ouverture de l'Assemblée générale par le Président
- Mot de bienvenue des personnalités locales
- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 avril 2022
- Allocution du Président
- Rapport moral et d'activité du Secrétaire général
- Modifications de textes (Statuts, Règlement intérieur, ...)

Réunion du Comité directeur 07 février 2023

41

4.2 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 – ORDRE DU JOUR (2/2)

- ❑ Rapport du Trésorier Général
- ❑ Rapport du Commissaire aux comptes
- ❑ Approbation du bilan au 31 décembre 2022 et du compte de résultat 2022
- ❑ Affectation du résultat 2022 et approbation
- ❑ Fixation du montant de la cotisation des clubs
- ❑ Présentation du budget 2023 et approbation
- ❑ Intervention de la Directrice générale
- ❑ Intervention du Directeur technique national
- ❑ Bilan de la surveillance médicale des athlètes licenciés inscrits sur les listes de haut niveau
- ❑ Clôture de l'Assemblée générale

Réunion du Comité directeur 7 février 2023

42

➔ VOTE unanimité

Puis, Marcel Ferrari fait un point d'étape relatif au PSF. L'enveloppe n'a pas changé à ce jour (28,9% de moins sur l'enveloppe financière concernant la FFA. Des binômes se mettront au travail à partir du 13 avril prochain afin de remettre fin avril les dossiers définitifs.

Alain Talarmin nous informe qu'une compétition de décathlon féminin aura lieu lors de l'Open de France à Bondoufle. Un accord a été trouvé avec le Président de la ligue d'Ile-de-France, Jean-Jacques Godard, afin que 6 Françaises et 6 étrangères concourent.

Le président de la CSO remercie le Secrétaire général, Jean-Marie Bellicini, fortement impliqué dans le groupe de travail décathlon féminin ; nous aurons été le premier pays à montrer la parité dans cette épreuve !

Alain Talarmin ajoute que la Commission Sportive et d'Organisation (CSO) reçoit de nombreuses demandes de dérogations pour les interclubs.

Quant au Livret des compétitions mis en ligne, à noter une modification uniquement relative au Ranking pour les France Elite. Concernant les autres championnats, on sera sur des minima complétés au bilan.

8. Intervention du Président de la CSR – Jean GRACIA

- voir annexe

Jean Gracia informe des modifications dans la composition de certaines commissions/comités avant de procéder à leurs validations par vote :

- ⇒ Commission des Agents Sportifs (CAS),
- ⇒ Commission de l'Outre-mer (COM),
- ⇒ Comité d'Ethique et de Déontologie (CED),
- ⇒ Commission Achats (CA)

➔ VOTE unanimité

9. Intervention de la Directrice générale – Souäd ROCHDI

- voir annexe

- ✓ Implantation des Championnats de France de cross 2024 à Cap' Découverte dans le Tarn (OCC), après avis favorable de la commission technique

➔ VOTE unanimité

Intervention de Didier Vareecke : pour 2024, des événements sont à anticiper ; le running est également concerné.

Intervention de Daniel Arcuset : *il est important de rester toujours sur le même pied d'égalité au niveau des implantations ; la Circulaire n° 6 du 1^{er} février 2023, relative au Running, détaille bien le process. On ne pourra pas faire l'impasse.*

La Directrice générale ne s'étend pas davantage sur les événements hivernaux car notre Président les a déjà évoqués précédemment. Toutefois, Souäd Rochdi tient à remercier encore les services, la DTN et les bénévoles. On a réussi tous nos grands événements ; il est réjouissant de constater le retour du public.

- ✓ Organisation interne

La Directrice générale précise que cela fait plus d'un an que l'on essaie de mettre en place des automatismes avec l'aide de la consultante. Puis, elle donne la parole à Clément Gourdin, Directeur du Pôle Administration générale, pour un point Ressources humaines :

- à noter la féminisation des effectifs, la majorité des derniers CDI signés concerne des femmes,
- quelques CDD au niveau du Pôle Organisation et du Pôle Communication
- 2 alternants

La moyenne d'âge reste similaire...

Intervention de Daniel Arcuset : ce dernier tient à remercier la Direction générale pour ces informations RH.

Souäd Rochdi ajoute que le plan de recrutement actuel est un plan ambitieux, que les délais d'embauche sont très longs car le marché reste tendu. Le plan prévisionnel 2023 doit permettre à tous les salariés de s'y retrouver : anciens et nouveaux. Il est important de souligner que recruter, c'est avant tout organiser ; la Fédération ne peut pas se permettre d'embaucher poste pour poste.

Puis, la Directrice générale donne la parole à Marc de Monvallier, Directeur du Pôle Partenariats & Commercial qui s'apprête à quitter la Fédération après 11 années passées parmi nous.

Intervention de Marc de Monvallier : « *Je tiens à remercier tous ceux avec qui j'aurai travaillé, aussi bien au siège que sur les stades. Je repars plus riche et merci également aux partenaires qui m'auront beaucoup occupé pendant toutes ces années, non seulement avec des financements mais aussi avec des développements tels que la Maif, le Crédit Mutuel, Adidas, I run... Je tiens à redire toute ma fierté d'avoir travaillé auprès des collaborateurs du siège qui sont tous de grands professionnels. Toutes ces collaborations m'auront enrichi personnellement* ».

10. Intervention Direction Technique National – Cécile Veyrier et Philippe Leynier - annexe

Cécile Veyrier et Philippe Leynier nous donnant tout d'abord des nouvelles rassurantes concernant Patrick Ranvier qui sera de retour la semaine prochaine.

Cécile Veyrier fait un point RH.

Romain Barras ne pouvait nous rejoindre ce jour car pris par l'Equipe de France.

Cela fait un peu plus d'un an, avec la venue de Patrick Ranvier que l'on structure ; on finalisera bientôt l'écriture des lettres de mission.

Actuellement, on bénéficie de 75 CTS : 65 hommes et 10 femmes avec une évolution en baisse depuis 2017 ; nous étions alors à 90 CTS.

Par ailleurs, nous sommes la fédération la mieux dotée et une fédération qui continue d'alimenter les autres, il est important de le souligner. 27 fédérations restent stables et 35 sont en augmentation. Notre objectif est de rester stabilisé à 69 cadres au 31 décembre 2025.

INTERVENTION D'André GIRAUD : *le Président a participé avec Patrick Ranvier à une réunion au Ministère qui nous demande de faire une répartition différente. En effet, les départs à la retraite ne seront pas remplacés.*

Par rapport aux politiques publiques relatives à toutes les formes de violence, il existe au niveau des 75 CTS un volet à ce sujet, en mission transversale.

Cécile Veyrier nous invite à contacter Guillaume Guilloineau qui, en lien avec les territoires, travaille avec la Cellule Signal-sports du Ministère. → [voir lien](#)

L'adjoite au DTN ajoute que suite aux échos en provenance des ligues, une réelle prise en compte du projet de ligue est faite sur la répartition des missions des CTS.

Intervention d'André Giraud : *le prochain numéro d'Athlé magazine sera un numéro spécial consacré aux violences.*

Intervention d'Anne Tournier-Lasserre : *a-t-on prévu dans ce magazine d'informer les clubs avec des précisions quant aux démarches nécessaires dans tel ou tel type de situation etc. ?*

→ Souâd. Rochdi : *il est bien prévu d'intégrer tout cela dans l'éditorial.*

Philippe Leynier fait un retour sur

- Istanbul : des médailles, cela fait 10 ans que nous n'en avons pas eu autant même s'il existe encore une grande différence entre les hommes et les femmes. C'est un problème identifié depuis longtemps, encore trop présent. Pour plus de détails et de précisions, ne pas hésiter à consulter le site de la CDH : ce dernier est bien documenté et mis à jour régulièrement, vous y trouverez de précieuses informations →...

A noter le bon état d'esprit pendant le championnat. En effet, même s'il s'agit toujours de performances individuelles, l'importance du collectif va porter l'athlète. Cet état d'esprit était bien visible lors du stage de Tignes avec là encore de très bons retours.

Puis, le DTN adjoint évoque différents points :

- ✓ Projet de Performance Fédéral avec :

- ce qui doit être apporté,
- ce que nous faisons évoluer.
- ✓ Stratégie de spécialités
 - Suivi des athlètes,
 - Suivi des entraîneurs,
 - Staff national,
 - Innovations-recherche,
 - Structures permanentes d'entraînement,
 - Détection des talents – Culture de la Haute performance.
- ✓ Pôles France
 - Filière d'excellence,
 - Filière d'exception.

Il s'agit de répondre au cahier des charges (installations, hébergements, restauration, environnement scolaire et universitaire, accessibilité...). De même, il faut gérer les compétences humaines (entraînement, médical, accompagnement...) ainsi que les potentiels d'athlètes SHN.

Intervention d'André Giraud : au sein des Equipes de France, tous les retours sont positifs ; notre Directeur de la Haute performance, Romain Barras est en train de *créer un esprit collectif*. Il s'agit d'une très bonne semaine vécue à tout niveau.

11. JO PARIS 2024 – Jean GRACIA annexe	- voir
---	--------

Jean Gracia a participé récemment à une réunion avec Souâd Rochdi et Christophe Halleumieux. Ils y ont rencontré Etienne Thobois, Directeur général du COJO et Alain Blondel, Sports Manager de Paris 2024.

Dans un premier temps, ont été revus les points habituels tels que :

- organisation,
- billetterie,
- héritage,
- Club France et CNOSF
- délégations.

Dans un second temps, la plus longue discussion a porté sur le « test event » ; WA souhaite ce test mais surtout pour tout ce qui a trait aux aspects techniques. On s'est rendu compte de la complexité pour le COJOP de coordonner des événements dans un contexte un peu particulier comme pour la livraison du stade prévue le 1^{er} juin qui, avant d'être configuré pour l'athlétisme aura été configuré pour le rugby ; il devra être prêt ensuite pour la cérémonie d'ouverture.

Jean Gracia ajoute que notre Directrice Générale s'est « battue » - et c'est bien le mot pour - que l'on soit partie prenante de cette organisation, que l'on essaie de travailler ensemble malgré une impression de « non-recevoir ». Un autre sujet est à rediscuter, notamment sur la constitution du jury.

Intervention de Jean-Jacques Godard : au sujet des délégations internationales, le Trésorier général adjoint nous précise que le CDFAS (Centre de formation et d'animation sportive) d'Eaubonne a été labellisé « Centre de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » et accueillera la délégation américaine lors des JO. Se pose un réel problème pour l'entraînement de nos propres athlètes, car on est quasiment « viré » !

→ André Giraud propose de se rapprocher de la Présidente de la région d'Ile-de-France, Valérie Péresse.

Intervention de Jean Gracia : cela ne doit pas se faire au détriment de nos athlètes : personne au COJO, n'est capable de recenser ce type de besoins. Ils ont juste labellisé les sites, sous forme de « catalogues » ; c'est à revoir ; en aucun cas, on ne doit désavantager nos athlètes.

Intervention de Jean-Jacques Godard : une réunion s'est tenue il y a peu au Conseil général du CD 94 ; celui-ci a missionné une société extérieure pour gérer la présence des athlètes chinois dans le Val de Marne sans prendre en compte les besoins spécifiques de nos athlètes.

→ Jean Gracia estime que la réunion avec le COJOP a été positive ; on a montré notre volonté de « travailler avec » ; ils ne sont pas tout seuls. En outre, on les a conviés à Albi pour venir à la rencontre du Comité directeur. A noter que la réunion prévue 1h aura duré 2h.

Jean Gracia forme Michel Marle et tous les membres du Comité directeur qu'une prochaine réunion relative aux délégués antidopage aura lieu avec Aurélie Merle, Directrice associée des sports de Paris 2024, en charge des escortes.

Intervention de Marcel Ferrari : nous rencontrons, en effet, au niveau du jury (pas pour les bénévoles) un réel problème de parité. Cela s'avère compliqué même en responsabilisant le plus possible. La limite d'âge, si limite d'âge il y avait, ne nous aiderait pas, car à plus de 70 ans, nous avons des juges qui officient encore bien, et la plupart des OTN en fonction font partie de la tranche d'âge 60/75 ans.

12. Clôture par le Président André GIRAUD

Avant de clore ce Comité directeur, le Président, tient à rappeler qu'au niveau des JO 2024, le maximum a été fait pour travailler en bonne entente avec le COJO ; mais force est de constater que nos propositions sont rarement prises en compte. Demain, des Assemblées générales se tiennent dans 7 ligues ; il est important de bien expliquer la situation au sujet des Jeux de Paris.

- Fin de la réunion à 16h20 -

Jean-Marie Bellicini, Secrétaire général, Alain Martres, Secrétaire général-adjoint et Claudine Rémond, Chargée de mission administratif.

Liste des annexes :

- [Powerpoint de présentation](#)